



Comment faire pour prendre la nationalité de mon père ?

Par **le partia_old**, le **07/08/2007** à **20:17**

bonjour, je née à l'étranger d'un père français et ma mère est devenue française à la suite du mariage avec mon père. je suis confronté à un refus de nationalité française pour motif que: ma filiation paternelle a été établie durant ma majorité, et pourtant j'ai à ma possession une carte nationale d'identité, un passeport et une carte électorale toute à jour et délivrée après ma majorité, donc je voudrais savoir quel type d'avocat je peut faire appel ? et je risque quoi ? merci